

**Concertation sur la réalisation
du viaduc de Poussan**

RAPPORT DU COMITÉ DÉDIÉ VIADUC DE POUSSAN

Pour un viaduc utile et intégré
à son territoire.

Juin 2026

www.ligne-montpellier-perpignan.com

LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉDIÉ



Loïc Linares

*Président de Sète Agglopôle
Méditerranée*

Viaduc de Poussan : faire du dialogue un levier de réussite

Dans un contexte où le projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan suscite encore des interrogations et des inquiétudes légitimes, la mise en place du comité dédié au viaduc de Poussan constitue une étape importante. Elle prolonge le travail engagé avec les participants de l'Atelier Citoyen, dont les contributions ont enrichi la réflexion sur l'insertion du projet dans le territoire. Nous avons toujours affirmé qu'un projet de cette ampleur ne peut être conduit durablement sans une association étroite des habitants, des élus et des acteurs locaux. L'ouverture d'un espace de dialogue sur le cahier des charges du viaduc marque une évolution positive de la concertation et une meilleure prise en compte des attentes du territoire. Pour autant, cette évolution ne modifie pas la nature du projet, qui demeure une infrastructure aux impacts significatifs sur le cadre de vie, les paysages et l'environnement. La concertation doit se poursuivre de manière exigeante et transparente, pour faire émerger un projet bien intégré et explorant d'autres fonctionnalités susceptibles de répondre aux attentes du territoire et à ses usages. Le viaduc pourra alors dépasser sa seule fonction d'ouvrage pour devenir un support vivant du territoire, combinant qualité paysagère renforcée et usages partagés. C'est par le dialogue continu, l'écoute des territoires et l'ouverture des choix à la population que pourra se construire un projet plus juste et mieux approprié.



Le contexte

Le viaduc ferroviaire qui sera aménagé sur la commune de Poussan est l'un des 18 viaducs **nécessaires à la réalisation de la phase 1** du projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan. Il permettra la traversée de la plaine de Poussan, encaissée entre la Gardiole et les collines de la Moure surplombant le bassin de Thau.

L'aménagement d'un viaduc, en remplacement de remblais massifs dans la plaine de Poussan, permettra de **limiter l'emprise au sol de la Ligne Nouvelle et de préserver les continuités paysagères en conservant les transparences visuelles sous l'ouvrage.**

.....

Le viaduc, d'environ

1 400 m

**de longueur
et de près de**

30 m

de hauteur,

permettra notamment le franchissement de la zone d'activité des Clachs, la RD2E5, le ruisseau de la Lauze et le vignoble des Condamines.

.....

*Les caractéristiques finales
de l'ouvrage dépendront
de la solution architecturale
qui sera choisie en concertation
avec le territoire.*



La démarche de concertation

Pour cet ouvrage d'importance majeure, un dispositif de concertation complet a été mis en place par SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, à partir de l'automne 2024 et qui sera poursuivi jusqu'au choix de l'architecte en 2029.

Objectif : *associer les habitants à la réalisation du viaduc afin de construire un ouvrage d'art respectueux de son environnement et de l'identité du territoire.*

CETTE CONCERTATION VISE EN 2025-2026 À :

- **enrichir le cahier des charges du futur concours international d'architecture et d'ingénierie** qui sera organisé pour le viaduc de Poussan, afin d'y intégrer les préconisations des habitants en termes de caractéristiques architecturales et d'intégration paysagère.
- **déterminer les modalités futures d'association du territoire** au choix qui sera fait à l'issue du concours international d'architecture et d'ingénierie en 2029.

4 MODALITÉS DE CONCERTATION ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

- **Une réunion publique**, ouverte à tous, a été organisée le 7 novembre 2024 à Poussan pour présenter la démarche de concertation et ses objectifs.
- **Une consultation numérique**, ouverte à tous, a été organisée du 15 novembre 2024 au 15 janvier 2025, sur le site internet du projet : www.ligne-montpellier-perpignan.com.
- **Un Atelier Citoyen**, composé d'habitantes et d'habitants du territoire, a été constitué pour formuler un avis et des recommandations qui seront intégrées au cahier des charges du concours international d'architecture et d'ingénierie.
- **Un Comité dédié** a été créé afin d'accompagner, d'alimenter et de cadrer la concertation sur le viaduc de Poussan.

.....

NB: l'ensemble des documents relatifs à ces modalités sont disponibles sur le site Internet du projet

Emplacement du viaduc de 1400m sur la commune de Poussan



Le Comité dédié viaduc de Poussan



DES OBJECTIFS CLAIRS POUR ASSURER LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS ET ATTENTES DU TERRITOIRE

Le Comité dédié a été mandaté, par le maître d'ouvrage du projet et les partenaires co-financeurs, pour **accompagner la concertation publique et garantir la prise en compte des enjeux du territoire** dans la conception du viaduc de Poussan. Pour remplir cette mission, des objectifs précis ont été fixés :

1

Enrichir le cahier des charges

du futur concours international d'architecture en y intégrant les attentes et préconisations issues des différentes consultations.

2

Définir les modalités concrètes

d'association du public au choix du projet lauréat, qui sera retenu en 2029.

3

Garantir la transparence de l'information

et le bon déroulement du dispositif participatif, en agissant comme un garant de la méthode.

Le rôle du Comité dédié est consultatif, la décision finale relevant du Comité de Pilotage du projet.



DES MEMBRES REPRÉSENTATIFS ET EXPERTS DU TERRITOIRE

Le Comité dédié est présidé par le Président de la Commission dialogue territorial de la Société de financement LNMP, Loïc Linares. Il est composé de membres représentant les typologies d'acteurs et organisations suivantes :

Services de l'État

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie – Service sites et paysages
- Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) – Service eau, risques et nature
- Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP 34)

Collectivités territoriales

- Ville de Sète
- Ville de Poussan
- Ville de Balaruc-le-Vieux
- Ville de Balaruc-les-Bains
- Ville de Bouzigues
- Ville de Gigan
- Communauté d'Agglomération Sète Agglopol Méditerranée

Associations environnementales

- Ligue de protection des oiseaux - Occitanie
- CRI (dont No pasaran / Les gardiens de la Gardiole)
- Alerte TGV Thau

Associations d'usagers

- Fédération nationale des associations d'usagers des transports

Associations patrimoniales

- Pierres et Chemins de la Moure

Membres associés

- Le secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)
- La société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (SLNMP)
- Le Président du Comité technique LNMP

SNCF Réseau, en tant que maître d'ouvrage, est présent et assure l'animation et le fonctionnement du Comité Dédié.



ASSOCIATION DE L'ATELIER CITOYEN AUX TRAVAUX DU COMITÉ DÉDIÉ

.....

À la suite de la remise de son avis, l'Atelier citoyen a souhaité rester associé à la concertation et a fait la demande d'intégrer les travaux du Comité dédié. Cette demande a été prise en compte par la participation de membres de l'Atelier aux réunions 4 et 5 du Comité, assurant ainsi la continuité et la cohérence de la démarche de concertation et le lien entre les deux instances.

Cette association était prévue dans le règlement intérieur du Comité qui prévoyait l'ajout de nouveaux membres sur proposition des membres initiaux, après validation par l'ensemble des autres membres.



UNE MÉTHODE DE TRAVAIL COLLABORATIVE

Les travaux du Comité dédié se sont articulés autour de **cinq ateliers**, organisés d'octobre 2024 à mai 2026. Ce format a favorisé des échanges approfondis et constructifs entre les acteurs du territoire, chaque session étant consacrée à une étape clé de la réflexion. Cette approche a permis de garantir l'efficacité des débats et la pertinence des contributions.

L'intégralité des comptes rendus et présentations des travaux est mise à disposition du public, en toute transparence sur le site Internet du projet : **www.ligne-montpellier-perpignan.com/mediatheque/document**



Ce rapport présente la synthèse de ces travaux et formule des recommandations destinées à éclairer la décision finale des partenaires co-financeurs du projet LNMP sur la réalisation du viaduc de Poussan.





Les recommandations du Comité dédié



En préambule de la présentation de leurs recommandations, les membres du Comité dédié souhaitent saluer le travail de l'Atelier Citoyen et la qualité de l'Avis proposé par les participantes et les participants.

À travers les 6 thématiques définies, l'Atelier Citoyen a formalisé une analyse complète et des propositions concrètes qui permettent d'orienter les choix concernant la réalisation du viaduc. La prise en compte des besoins du territoire, la volonté de réaliser un geste architectural fort, le souhait d'assurer une bonne intégration du viaduc, qui pourrait alors dépasser sa fonction première pour devenir un outil au service d'activités citoyennes, et bien sur la nécessité d'associer les habitants dans le choix final, sont des positions fortes de l'Atelier Citoyen, soutenues par le Comité dédié.

L'Avis a constitué le socle de la réflexion du Comité dédié et les recommandations qui suivent viennent préciser et amender les attentes citoyennes, thématique par thématique, pour atteindre, l'objectif collectif d'un viaduc intégré à son territoire. »

LES MEMBRES
DU COMITÉ DÉDIÉ
VIADUC
DE POUSSAN



Un budget revu à la hausse : le premier effet concret de la concertation

À la suite des travaux de l'Atelier Citoyen et du Comité dédié, une première décision a d'ores et déjà été prise par le Comité de pilotage. Afin de permettre une ambition architecturale, paysagère et environnementale renforcée pour le futur viaduc, le COPIL du 9 décembre 2025 a validé

le principe d'une enveloppe budgétaire complémentaire correspondant à un surcoût minimal de 30 %

par rapport à l'estimation initiale de l'ouvrage. Cette décision illustre la portée opérationnelle de la concertation et la volonté de traduire ses enseignements dans le projet, au bénéfice des territoires concernés.





Esthétique et intégration architecturale et paysagère

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen (le détail de chacune des propositions est à retrouver dans l'Avis de l'Atelier Citoyen, présenté en annexe du présent rapport) :

L'atelier Citoyen souhaite que ce geste architectural permette de contextualiser l'ouvrage dans le bassin de Thau, à travers sa forme, sa couleur et ses matériaux, afin de l'intégrer le plus harmonieusement possible dans son territoire



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le Comité soutient l'ambition de l'Atelier Citoyen de proposer un ouvrage marquant, et d'avoir un véritable geste architectural sur ce viaduc. Ils mettent toutefois en garde contre un cahier des charges trop restrictif qui pourrait limiter la capacité des architectes à formuler des propositions innovantes ou pertinentes pour le projet mais jugées « hors cadre ».



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité recommande que le cahier des charges garantisse la **prise en compte des principales attentes citoyennes** tout en laissant **une liberté suffisante aux architectes** pour développer des propositions innovantes et qu'ils jugeraient adaptées au territoire.

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

L'Atelier Citoyen demande l'aménagement d'une voie verte aérienne intégrée au viaduc.



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le Comité soutient cette proposition qui vise à dépasser la fonction première du viaduc. L'analyse a toutefois soulevé plusieurs points de vigilance : l'intérêt d'une passerelle sur toute la longueur et la nécessité de maîtriser les flux de visiteurs à l'arrivée, dans des espaces naturels sensibles.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité dédié recommande de transformer l'idée de voie verte en un projet de **passerelle-belvédère en boucle**. Cet aménagement devra répondre aux principes suivants :

- **Un aménagement partiel** : la passerelle ne s'étendrait pas sur toute la longueur du viaduc mais sur une section stratégique offrant des points de vue intéressants.
- **Une conception en boucle et connectée** : pour éviter l'effet « impasse », le projet doit prévoir un parcours en boucle avec une entrée et une sortie distinctes, se connectant aux cheminements existants.
- **Une protection des espaces naturels** : l'envoi de flux de visiteurs vers les collines de la Moure n'est pas souhaitable afin d'assurer la protection de cet espace naturel.



Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

Un traitement particulier des culées et des premières travées au niveau de l'échangeur de Poussan (RD600). Les travées au niveau de l'entrée du village (avenue de Sète) et de la zone d'activités des Clashes devront également être particulièrement soignées.



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le Comité partage cette volonté d'une intégration soignée du viaduc. Il note cependant la proximité de l'ouvrage avec un projet d'aménagement routier piloté par le Conseil Départemental. Bien que ce projet soit en pause, sa réactivation est possible.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité souhaite que la **compatibilité entre le viaduc et les projets** portés par le territoire soit assurée. Un **recensement précis des projets** en cours et à venir devra être fait et, si besoin, transmis lors du concours afin d'assurer la bonne intégration de l'ouvrage.

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

L'Atelier Citoyen préconise d'habiller les bases des piles avec des supports végétaux, des créations visuelles en lien avec des artistes locaux qui racontent le territoire (fresques...), ou encore des usages particuliers (mur d'escalade...).



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le Comité soutient l'idée de valoriser les bases des piles du viaduc, en termes d'aménagements et d'usages. Il souligne toutefois les contraintes importantes de gestion, d'entretien et de contrôle technique des structures, qui peuvent limiter certains aménagements. Le Comité considère également que la création d'une structure associative à l'échelle intercommunale pourrait permettre de fédérer des acteurs locaux autour du projet et, à terme, contribuer à l'animation ou à la gestion de certains usages associés au viaduc.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité recommande d'étudier des aménagements compatibles avec les contraintes techniques de l'ouvrage et de **privilégier des projets portés et entretenus par des associations locales** afin d'en garantir la pérennité. L'implantation d'activités comme des jardins partagés pourrait par exemple être proposée.



Environnement

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

Les membres de l'Atelier Citoyen demandent que les aménagements du viaduc s'accompagnent de dispositifs permettant de renforcer la biodiversité : plantations d'essences d'arbres et de végétaux locaux, création d'habitats pour les espèces locales : zones humides, nichoirs pour les oiseaux, gîtes à hérisson, abris pour les chauves-souris.



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le comité partage la volonté de l'Atelier Citoyen. Il souligne que le sujet de l'entretien de ces nouveaux espaces doit être pensé. Les communes disposent souvent de palettes végétales, qui pourraient être partagées avec SNCF Réseau pour assurer la cohérence sur l'ensemble du territoire.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité recommande de **mettre en cohérence les palettes végétales** des aménagements environnementaux du viaduc avec celles des communes alentours.



Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

Il est demandé de faire le choix de carrières locales et de centrales à béton locales pour l'approvisionnement des matériaux de construction.



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le Comité comprend la volonté de privilégier des approvisionnements locaux en matériaux. Il rappelle toutefois que les règles de la commande publique ne permettent pas de privilégier directement des fournisseurs locaux. Il souligne néanmoins que des objectifs de réduction de l'empreinte carbone peuvent être intégrés, notamment sur les postes majeurs que sont le transport des matériaux et les travaux de génie civil, ce qui permettrait alors de favoriser les entreprises locales.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité **ne peut soutenir cette proposition**, qui n'est pas juridiquement conforme au cadre actuel des marchés publics. Il recommande toutefois **d'intégrer des exigences de performance sociale et environnementale**, notamment sur l'empreinte carbone des matériaux et des transports, dans la rédaction de l'appel d'offres.



Chantier

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

Afin de limiter les nuisances des travaux, l'atelier Citoyen préconise une organisation de chantier basée sur la préfabrication du viaduc à proximité de l'ouvrage.



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le Comité partage l'objectif de limiter au maximum les nuisances liées au chantier. Il souligne toutefois que le recours à la préfabrication à proximité de l'ouvrage dépendra des choix techniques retenus et ne constitue pas systématiquement la solution la plus vertueuse. Le Comité considère qu'il convient davantage d'évaluer les différentes solutions au regard de leurs effets sur le territoire, notamment en termes de nuisances, de circulation, d'occupation des espaces et de durée des travaux.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité recommande que les candidats au concours **présentent et justifient les impacts de leur méthodologie de construction** sur le territoire et les riverains. La limitation des nuisances de chantier, ainsi que la durée prévisionnelle des travaux, devront constituer des critères d'appréciation des propositions.

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

L'Atelier Citoyen demande qu'une attention toute particulière soit apportée à l'information pendant toute la durée des travaux.



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le Comité partage la nécessité d'une information régulière et transparente tout au long du chantier. Il souligne l'intérêt de mettre en place des outils permettant d'anticiper les principales phases de travaux et les nuisances associées, notamment à destination des riverains et des acteurs économiques concernés. Il considère également que la communication doit permettre de valoriser l'avancement du projet et les méthodes de construction mises en œuvre.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité recommande la mise en place d'un **dispositif de communication dédié au chantier** du viaduc, assurant une information régulière sur les travaux et leurs impacts, tout en valorisant les différentes étapes de réalisation de l'ouvrage et les expertises mobilisées.





Bruit et vibrations

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

L'Atelier Citoyen demande d'être ambitieux sur les protections acoustiques et d'aller au-delà de la réglementation actuelle.



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le Comité partage la volonté des habitants de mettre en place des protections acoustiques ambitieuses. Il souligne toutefois la nécessité de veiller à ce que ces dispositifs n'aient pas d'effets indirects, notamment un report ou une majoration des nuisances sonores liées à l'autoroute à proximité de certains secteurs, en particulier à Gigean.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité recommande de rechercher des solutions **acoustiques performantes et adaptées** à chaque secteur, en veillant à ne pas aggraver les nuisances sonores existantes liées à l'autoroute.



Projet de territoire

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

L'Atelier Citoyen souhaite que des appels à projets soient lancés auprès des associations locales afin de définir les usages à développer au pied du viaduc.



Analyse et enrichissement par le Comité dédié :

Le Comité soutient l'idée de lancer des appels à projets auprès des associations locales, comme cela a été discuté dans la thématique esthétique : intégration architecturale et paysagère. Il souligne toutefois que la réussite de ces initiatives repose sur l'anticipation de leur gestion et de leur entretien dans la durée. Des conventions d'occupation pourront être mises en place avec les associations, accompagnées si nécessaire d'un soutien au démarrage des projets. Le Comité considère également que des aménagements artistiques ou décoratifs pensés avec les artistes du territoire pourraient contribuer à valoriser l'ouvrage et à limiter les tags sauvages. Ces aménagements devront toutefois se faire en cohérence avec les contraintes d'exploitation et de maintenance.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité recommande de **favoriser l'émergence de projets associatifs** au pied du viaduc à travers des appels à projets et des conventions adaptées, en veillant à anticiper les modalités de gestion des espaces. Il encourage également **l'intégration de démarches artistiques ou culturelles** contribuant à la valorisation de l'ouvrage et de ses abords.





Association du public au choix final

Le Comité dédié a fait le choix de diviser cette thématique en trois sujets :

1

Les livrables à fournir par les candidats au concours

2

La présentation au territoire et la consultation du public

3

Le rôle du COPIL, du Comité dédié et de l'Atelier Citoyen dans le Jury



1

Les livrables à fournir par les candidats au concours

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

Les membres de l'Atelier Citoyen préconisent la production de maquettes physiques et aussi numériques, permettant une immersion au sein des projets (promenade virtuelle, différents points de vue sur le viaduc, variation en fonction des saisons...).



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le Comité dédié souhaite que les candidats au concours produisent des **livrables variés** permettant d'apprécier pleinement la qualité architecturale des propositions et leur insertion dans le paysage.

Il recommande notamment le **recours à des supports visuels et immersifs** tels que des maquettes numériques, des vidéos, des représentations sous différents points de vue et ambiances lumineuses, ainsi qu'à des **maquettes physiques** et des documents de synthèse.

La diversité de ces formats doit permettre de mieux comprendre l'impact du futur viaduc dans son environnement, de comparer les différentes solutions proposées et d'éclairer la prise de décision.

Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

- Les membres de l'Atelier Citoyen souhaitent que les projets du concours international d'architecture et d'ingénierie puissent être présentés au plus grand nombre, et sur un temps long (au moins un mois).
- Les citoyens demandent la mise en place d'une information numérique (sur le site Internet du projet par exemple) mais aussi physique, à travers un lieu d'exposition dédié et facilement accessible pour découvrir les projets, sous la forme d'une Maison du projet ou d'une exposition itinérante (sur les différentes communes du bassin de Thau par exemple).
- Ils proposent la tenue d'une réunion publique de présentation des différents projets, en présence des architectes. Des vidéos de présentation des projets pourraient également être réalisées afin de permettre au plus grand nombre de se renseigner.
- Ils préconisent ensuite d'organiser un vote (selon des modalités qui restent à déterminer) afin que le territoire puisse émettre un avis consultatif en amont du choix final. Ce vote serait limité aux habitants du territoire de la communauté d'agglomération de Sète Agglopôle.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le comité dédié recommande que soit organisé sur le territoire :

- **une exposition des esquisses** avec un vote physique sur le lieu de l'exposition ;
- **une consultation citoyenne en ligne**, ouverte à tous.

Les résultats de ces 2 consultations seront ensuite fournis au Jury.

De plus, le Comité dédié recommande que le maître d'ouvrage :

- assure le pilotage stratégique du Concours international d'architecture et délègue son pilotage opérationnel au titulaire du marché de Conception-réalisation ;
- maîtrise les consultations physiques et en ligne permettant la contribution du Public au choix de l'esquisse ;
- pilote la communication extérieure relative au Concours ainsi que les échanges avec le COPIL LNMP et le Jury.



Proposition synthétisée de l'Atelier Citoyen :

- Les membres de l'Atelier Citoyen souhaitent poursuivre leur travail et être remobilisés par le maître d'ouvrage au moment du concours pour analyser les différents projets au regard de leurs préconisations. Cette intervention pourrait être menée en amont de la présentation au public, afin de pouvoir également porter à la connaissance du territoire l'analyse de l'Atelier Citoyen sur chaque projet, en fonction des différents critères d'analyse, se basant notamment sur la prise en compte des recommandations de l'Avis de l'Atelier Citoyen.
- Ils demandent à pouvoir éliminer certains projets (à la suite de l'analyse de l'Atelier Citoyen ou du vote consultatif) si ceux-ci ne répondent pas du tout aux attentes du territoire.
- Ils souhaiteraient également qu'un représentant de l'Atelier Citoyen participe (voix consultative) au jury du concours et/ou au Comité de Pilotage qui décidera du lauréat.
- L'Atelier Citoyen attend des financeurs du projet qu'ils prennent en compte leur avis et celui du territoire dans leur choix final.



RECOMMANDATION FINALE DU COMITÉ DÉDIÉ

Le comité dédié recommande que :

Le COPIL :

- soit impliqué tout au long du Concours et dès sa phase de préparation ;
- définisse les règles de fonctionnement du Jury : nombre et qualité des membres, mode de désignation de l'esquisse lauréate (vote majorité, majorité qualifiée, unanimité, etc.) ;
- désigne les membres du Jury ;
- désigne un membre du Comité Dédié Viaduc de Poussan accompagnant le maître d'ouvrage durant certaines étapes intermédiaires ;
- participe à la définition du programme du Concours ;
- fixe le coût d'objectif et les besoins fonctionnels de l'ouvrage.

Le Comité Dédié :

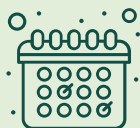
Le membre du comité dédié désigné pour le suivi de la démarche fournit un avis sur la qualité du déroulement du concours.

Le jury :

- analyse les différentes esquisses proposées ;
- prend en compte l'expression du public (vote physique et numérique) ;
- classe les esquisses et soumet trois projets au COPIL ;
- un représentant de l'Atelier Citoyen est membre de plein droit du jury.

Le COPIL désigne l'esquisse lauréate et donc l'équipe qui assurera la conception du viaduc de Poussan dans la suite du marché du titulaire.

Enfin, le Comité dédié souhaite que soit affirmé, le principe d'une prise en compte significative de l'avis des habitants dans le choix de la solution retenue (avec par exemple un système de pondération du vote citoyen intégré au sein du jury). Cette participation devra s'articuler dans le respect des responsabilités des financeurs et des collectivités en charge du projet. Les modalités précises de cette contribution citoyenne pourront être définies ultérieurement et faire l'objet de recommandations complémentaires du Comité dédié.

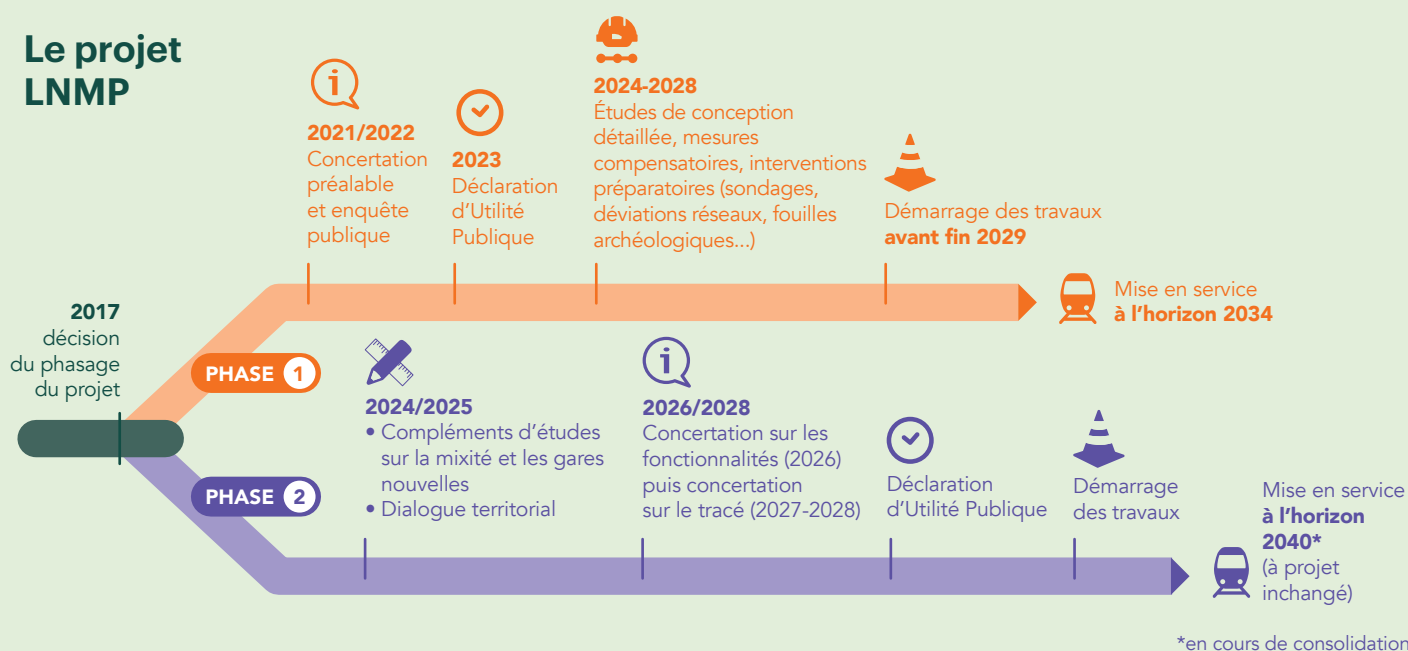


Le calendrier de réalisation du projet LNMP et du viaduc de Poussan

Cette étape de concertation territoriale pour l'enrichissement du cahier des charges et la définition des modalités d'association du public au choix final de l'esquisse du viaduc de Poussan touche à sa fin avec ce rapport du Comité dédié, présenté lors du Comité de Pilotage du 3 juillet 2026. **Il sera intégré, ainsi que l'avis de l'Atelier Citoyen, à l'appel d'offre lancé à l'automne 2026.**

Les échanges avec le territoire reprendront une fois le choix du titulaire réalisé, en 2029, lors du concours international d'architecture et d'ingénierie, et conformément aux modalités d'association du public qui seront validées par le Copil.

Le projet LNMP



Le viaduc de Poussan

